

C.T.A.P du 21/07/2020

Déclaration Liminaire

Monsieur le directeur de l'Administration Pénitentiaire, mesdames et messieurs les membres du Comité Technique de l'Administration Pénitentiaire,

Si nous sommes réunis ce jour pour ce CTAP non prévu dans le calendrier social, c'est qu'il ne doit sa tenue qu'au fait d'un remaniement gouvernemental et à la nomination d'un nouveau ministre de la Justice.

En effet, monsieur Forget et monsieur Bredin n'ont pas la garantie que le Garde des sceaux fraîchement nommé continu à travailler avec le syndicat maison "l'UFAP Unsa Justice".

Vous avez donc l'un et l'autre voulu assurer le coup et programmer ce CTAP en urgence avec à l'ordre du jour :

- ~~Le plan de requalification du corps de commandement,~~
- ~~La réforme de la chaîne de commandement,~~
- La réforme de la filière de surveillance (dernier nom en date à la DAP), visiblement plus personne ne sait comment appeler cette usine à gaz.

Cela démontre à quel point vous craignez que le nouveau ministre ne soit pas la marionnette qu'a été Nicole Belloubet et qu'il revienne sur tous les petits arrangements de ce plan de requalification qui tire toute une profession vers le bas.

Un plan imaginé d'ailleurs par Monsieur Vadillo, votre ami Monsieur Bredin, qui n'avait alors qu'un seul et unique objectif : **créer une catégorie A à moindre coût pour le budget du Ministère et qui permet de légitimer une catégorie A+ pour les directeurs des services pénitentiaires.**

À la DAP, comme au ministère, tout le monde s'accorde objectivement à reconnaître cet état de fait !!!

Les conséquences de cette triste parodie sont simples : c'est plus de 800 officiers qui vont rester sur le carreau et c'est surtout à peine 6 % des 34 000 personnels qui profiteront de ce plan de requalification !

UNE MISÈRE ! UN PLAN AU RABAIS !

Dans le même temps, tous les personnels hospitaliers vont obtenir une augmentation de 183 € net /mois avec un passage en catégorie B des aide-soignants ! Tout comme les pompiers qui eux viennent d'obtenir une revalorisation à hauteur de 100 € net /mois ! Ces avancées sont évidemment toutes justifiées mais chacun appréciera qu'une fois de plus les pénitentiaires sont écartés de ce type de reconnaissance !

Doit-on rappeler que l'on demande à un surveillant d'être pompier, infirmier, psychiatre, psychologue, assistante sociale et de participer activement à la réinsertion ? Le tout, évidemment en faisant face à la violence quotidienne de nos pensionnaires (pas moins de 4200 phénomènes de violence déclarés en 2019...) ?

1/2

La réunion de la semaine dernière sur la présentation de la cartographie des postes requalifiés de C en B fut la démonstration du fiasco de cette réforme, durant laquelle nous avons pu démontrer toutes les incohérences des choix que vous avez fait avec le syndicat « SEUL » signataire.

Pire, suite au mouvement national initié par **FO pénitentiaire** en 2019, la ministre de l'époque avait annoncé le passage de 300 postes supplémentaires de C en B portant ainsi le plan de requalification de 1400 postes à 1700 postes. Aujourd'hui, on nous présente une cartographie amputée de ces 300 postes, l'UFAP Unsa Justice étant contre la promotion de 300 agents de plus en B !! **CHACUN APPRÉCIERA !!!**

Et vous M. Bredin en tant que directeur de la publication du magazine « L'ETAPES » des mois de janvier / février 2020 vous confirmiez cette requalification de 1700 gradés en officiers...
Seriez-vous un menteur ???

Monsieur Bredin, vos services nous ont confirmé que vous aviez travaillé sur cette cartographie avec l'UFAP Unsa Justice c'est dire ô combien ce syndicat est déconnecté de la réalité ! Mais à quoi pouvions-nous nous attendre, quand on sait que leur représentant des Officiers, aujourd'hui Capitaine, n'a jamais exercé en tant qu'Officier.

À l'image de son Secrétaire Général qui pense que les agents attendent sagement les pompiers quand il y a le feu dans une cellule...

Faut-t-il aussi rappeler que depuis TROIS ANS, les personnels de surveillances ne bénéficient plus d'aucune promotion sociale : LES TABLEAUX D'AVANCEMENT AU GRADE DE BRIGADIER, DE PREMIERS SURVEILLANTS ET DE MAJORS SONT AU POINT MORT !!!

Pour toutes ces raisons, demain nous essaierons de faire entendre raison à notre nouveau ministre de tutelle.

NOUS VOUS DEMANDONS DE RETIRER LES POINTS CONCERNANT LE PLAN DE REQUALIFICATION DE LA CHAÎNE DE COMMANDEMENT !

Si nous ne sommes pas entendus rapidement, nous appellerons à nouveau l'ensemble des personnels et l'ensemble des organisations syndicales qui le souhaitent à repartir au combat pour une véritable :

REVALORISATION INDEMNITAIRE ET STATUTAIRE DE L'ENSEMBLE DES PERSONNELS PÉNITENTIAIRES.

Nous ne sommes pas des sous-fonctionnaires et méritons comme tous les fonctionnaires de ce pays, la reconnaissance qui nous est due.